

Commune d'Aiguilhe

Conseil municipal du 18 février 2010

Projet petite enfance

Une réflexion sur la création d'une micro-crèche est engagée (de type associatif et en partenariat avec l'ADMR). Une enquête de besoin sera proposée aux familles de la commune dans les prochains jours.

Consultation du conseil sur la programmation des besoins d'aménagements et de travaux

Le conseil a listé les différents besoins d'aménagements et de travaux dans la commune. Il a défini les actions prioritaires selon un échéancier des interventions sur les 3 ans à venir (ex. circulation dans le bourg, le bas du bourg, la plaine de Rome...)

Tarifs

Le tarif des prestations et locations des biens communaux est réétudié pour l'année 2010. Le conseil a statué sur une tarification identique à l'année précédente.

Subventions aux associations de la commune

Une subvention a été accordée aux associations qui en ont fait la demande par courrier :

| | |
|---------------------------------|--|
| - Aiguilhe Animation : | 1 800 € |
| | + 300 € (à titre exceptionnel pour la 25 ^e édition aux miels) |
| - Club de tarot : | 250 € |
| - Comité de jumelage : | 900 € |
| - Les compagnons de Miramande : | 350 € |
| - Les Jardins du Niger : | 160 € |
| - Théâtre l'Ambroisie : | 350 € |

Organisation du bureau de vote pour les élections régionales :

Un planning a été établi pour les 14 et 21 mars prochain, pour assurer la tenue du bureau de vote.

DIA

Le conseil décide de ne pas préempter pour la maison de Mr Tailhandier, située 8 rue Etienne Chambonnet.

Choix du matériel de lavage de la salle polyvalente

Cet achat a été déjà évoqué lors du dernier conseil. Après essais de machines, le conseil décide de choisir un modèle avec une puissance d'aspiration plus importante et permettant de réaliser les métallisations de sol. Coût de l'équipement 4 117 € auprès de l'Ets TERRIER.

Feu tricolore de la Rocade

Le non respect du feu et la vitesse excessive constatée à cet endroit obligent la commune à engager des travaux de modification de la signalisation, de l'éclairage et de programmation du

feu tricolore. 3 options ont été présentées. La commune a choisi le projet 1 à 1 650.63 € pour une meilleure sécurité des usagers.

Rapport annuel du contrôle sanitaire de la qualité de l'eau servie par le SAE

Globalement, la qualité de l'eau est très bonne, peu calcaire, avec peu ou pas de nitrate. En conclusion, le réseau est fiable, l'eau est de qualité sanitaire très satisfaisante.

Questions diverses

- Cotisation amis BDP : la BDP rend un certain nombre de services aux bibliothèques et à leurs animateurs. Le tarif est de 120 €, pour la commune d'Aiguilhe, calculé en fonction de la taille de la commune.
- Cotisation « Autour de St Michel d'Aiguilhe » : la commune est membre fondateur et de droit de « Autour de St Michel d'Aiguilhe ». L'AG constitutive a fixé le tarif de la cotisation des membres de droit à 200 € / an pour une année complète. Le conseil décide le paiement de cette cotisation.
- Le conseil accepte la proposition de l'installation d'un rucher « environnemental ». Celui-ci se limitera dans un premier temps à l'installation de 2 ruches par l'intermédiaire d'un apiculteur sur un terrain communal pour observer leur comportement. L'abeille se révèle être un indicateur de la qualité de l'environnement. La participation financière de la commune ne dépassera pas 600 €.
- Limitation tonnage Plaine de Rome. Les gros engins posent problèmes, en conséquence, le conseil est favorable à une limitation du tonnage à 6 t (sauf services techniques, véhicules exceptionnels et engins agricoles). La suite à donner à cette proposition devra être dans le cadre d'une concertation avec les communes de Chadrac et Polignac.